

DELIBERATION N°09-2025 : **Affectation du résultat de l'exercice 2024**

Le **01 avril 2025 à 14h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 11
- Représentés : 4

Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joel BONNAFFOUX, Madame Martine GARCIN, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Marc BEYNET, Madame Bernadette SAUDEMONT, Monsieur Richard MAGNAN, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Madame Claire BARNEOUD, Madame Catherine ASSO

Avaient donné pouvoir :

*Monsieur François CHARPIOT à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Muriel MULLER à Monsieur Marc BEYNET
Madame Chantal EYMEOUD à Madame Catherine ASSO
Monsieur Jean-Michel ARNAUD à Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD*

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l'approbation du compte financier unique 2024 du Centre de Gestion par délibération le 1 avril 2024,

Vu la nomenclature M57.

LE PRESIDENT

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2024 qui fait apparaître :

Un excédent global de fonctionnement de + 2 075 755.84 €

Résultat de l'exercice : 409 217.58 €

Résultat antérieur reporté : 1 666 383.26 €

Un besoin de financement de – 92 870.69 €

Les restes à réaliser de l'année N de – 536 254.76 €

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	
Résultats de Fonctionnement	

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20250404-25_01419-AR
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

A) Résultats de l'exercice	409 217,58 €
B) Résultats antérieur reporté (compte 002 du CA)	1 666 383,26 €
C) Résultats à affecter (=A+B)	2 075 775,84 €
D) Solde d'exécution d'investissement	- 25 361,38 €
E) Solde d'exécution n-1	- 67 509,31€
F) Besoin de Financement (=D+E)	-92 870. 69 €
G) RAR année N	-536 254,76 €
Affectation (=C)	2 075 775,84 €
1) Affectation en réserve R1068 (en investissement)	-629 125,45 €
2) Report en fonctionnement R002	1 446 650,39€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 15

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- D'approuver le résultat d'affectation de l'exercice 2024

Fait à Gap, le 01 avril 2025

Le Président

Marcel CANNAT

Pour transmission :

- Représentant de l'Etat

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.